

Alain Bonnac

Président d'Eau et Rivières de Bretagne
2, rue de Crec'h Uguen
22810 Belle-Isle-en-Terre
president@eau-et-rivieres.org

Madame la Ministre, Élisabeth Borne

Ministère de la transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

À Brest, le 23/07/19

Objet : votre positionnement sur les marées vertes en Bretagne

Madame la Ministre de la transition écologique et solidaire,

Eau et Rivières de Bretagne existe depuis cinquante ans et depuis plus de trente ans, nous luttons contre le fléau des marées vertes. Cette année, les algues vertes s'échouent en masse sur le littoral breton et ce problème récurrent, s'il ne peut être nié, semble diviser les représentants de l'État. Récemment, deux voix contradictoires se sont fait entendre : celle de la préfète de Région et celle du préfet du Finistère.

En effet, dans un article du *Monde* sur les algues vertes daté du 18 juillet, la préfète de la région Bretagne, Madame Michèle Kirry, a tenu les propos suivants : "*L'État entend renforcer les contrôles ciblés ; nous serons particulièrement vigilants sur le développement des exploitations et notamment l'agrandissement des élevages intensifs.*"

Au même moment, le préfet du Finistère, Monsieur Pascal Lelarge, a déclaré dans une conférence de presse à Plonévez-Porzay : « *Dire que l'extension des élevages est seule responsable de la présence des algues vertes sur nos plages, c'est non seulement faux mais c'est aussi de la mauvaise foi* » (*Ouest-France*, 19 juillet).

Mais quelle est donc votre position sur ce fléau des marées vertes ?

Un exemple. Monsieur Lelarge a autorisé, en mai et en juin 2019, deux extensions d'élevages intensifs, à Plomodiern et à Plonévez-Porzay, en refusant la proposition du Parc marin d'Iroise qui demandait à être saisi pour un avis conforme. Ces autorisations sont en contradiction avec le Plan algues vertes qui préconise une baisse de l'azote épandu sur le territoire. Dans ce cas précis, il y a

Siège Social

2 rue de Crec'h Uguen 22810 Belle-Isle-en-Terre
Tél. : 02.96.43.08.39
www.eau-et-rivieres.org

augmentation du nombre de porcs et donc des épandages. Le plan prévoit aussi une augmentation de la surface herbagère et ici il y a 20 ha en moins de prairie. Enfin et surtout, en accordant systématiquement son autorisation aux extensions d'élevage, le préfet du Finistère renforce des pratiques que le plan algues vertes souhaite voir évoluer sous la rubrique « changements de pratique »

Or, depuis 30 ans, de nombreuses études scientifiques ont établi un lien incontestable entre la prolifération des algues et les excès d'azote (nitrate) dus à l'élevage industriel en amont (porcs, ovins et bovins).

Notre association, Eau et Rivières de Bretagne, loin de « l'agribashing », respecte profondément la profession agricole et c'est la raison pour laquelle elle combat cette fuite en avant dans l'industrialisation forcée des élevages qui fait disparaître les exploitations, détruit l'emploi et impacte durement notre environnement.

Madame la Ministre, nous espérons qu'à l'occasion de votre nomination au ministère de la transition écologique et solidaire, vous serez celle qui aura enfin le courage de favoriser vraiment les changements de pratique d'élevage vers moins de cheptel, plus de qualité, plus de valorisation des produits en circuit-court et plus de respect de l'environnement. C'est la condition première pour sortir enfin de la pollution chronique des marées vertes. Nous vous accueillerons bien volontiers sur nos pages pour vous exposer la situation.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Alain Bonnac,
président



Siège Social

2 rue de Crec'h Uguen 22810 Belle-Isle-en-Terre

Tél. : 02.96.43.08.39

www.eau-et-rivieres.org

ASSOCIATION RÉGIONALE AGRÉÉE DE PROTECTION DE LA NATURE, DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET D'ÉDUCATION POPULAIRE
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION BRETAGNE NATURE ENVIRONNEMENT

